

# Comment pratiquer l'évaluation par compétences ?

Préambule : Ce document a été réalisé en février 2012 par les deux groupes du GRAC « Elaboration de documents relatifs à l'EEC (Enseignement et Evaluation par Compétences) ».

Le groupe de Cayenne est composée de : Bernardin Vincent (Auxence Contout), Clamy-Edroux Yannick (Victor Schoelcher), Magnus Sarah ( Just Hyasine), Normand Cédric (La Canopée), Sénélis Céline ( Nonnon), Paul Guillaume (Auxence Contout) Marc Berger (Nonnon) .

Le groupe de Saint-Laurent est constitué de : Adipi Matthieu (collège V), Boyer Sylvain (Albert Londres), Chauvet Stéphane (Albert Londres), Le Guen Benoit (Collège V), Maubert Christelle (Albert Londres), Turbiez Fleur (Javouhey).

## 1) Comment élaborer/choisir la fiche d'évaluation ?

1.1. Le choix d'une grille commune par établissement pour les sciences physiques se fera sous l'impulsion du coordinateur. Ce choix est souvent l'occasion de discussions passionnées mais fructueuses. La grille Académie Guyane a été mûrement réfléchi et élaborée , elle est donc vivement recommandée !

1.2. Pour des raisons de faisabilité, il convient de choisir **au maximum** 5 items pour une compétence (6 Compétences : s'Informer ; Réaliser ; Raisonner ; Communiquer ; Savoir ; se Comporter) ; soit un total de 30 items au maximum. Exemple d'item : « je sais lire un schéma ».

La grille Guyane ne comporte que 14 items.

Remarques : le mot « compétence » est aussi utilisé maintenant, à la place de « pilier », dans le LPC (Livret Personnalisé de Compétences) : Compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique. On ne le confondra pas avec les « micro »-compétences de notre matière c'est-à-dire les items.

Le mot « grille » peut être remplacé par « fiche » qui semble plus ouvert .

1.3. Voici des exemples de grilles (rassemblés dans le dossier : documents annexes):

- 1.3.1 Annexe 1 : [grille de l'académie d'Amiens](#)
- 1.3.2 Annexe 2 : [grille académique de Besançon](#)
- 1.3.3 Annexe 3 : [grille Collège Contout Guyane](#)
- 1.3.4 Annexe 4 : [grille académie Versailles](#)
- 1.3.5 Annexe 5 : [grille Collège Nonnon Guyane](#)
- 1.3.6 Annexe 6 : grille académique de Besançon (version 2012)
- 1.3.8 Annexe 7 : grille académie Guyane (2012)

1.4 En annexe, voici un tableau récapitulatif complexe recoupant les items du socle avec les savoirs et compétences des programmes des 3 niveaux du collège.

## 1) Comment utiliser la fiche d'évaluation ?

### 2.1 Fiche élève :

2.1.1 Lors de la distribution aux élèves, une explication détaillée du fonctionnement de la fiche d'évaluation des compétences est indispensable en début d'année.

2.1.2 En particulier la mise en place d'un code d'acquisition de l'item (acquis, non acquis, ou/et en cours d'acquisition) devra être comprise et acceptée (négociée?).

○ exemple : code de couleur (« rouge, vert » ou « rouge, bleu, vert »)

○ exemple : lettre (A, NA, ECA)

○ exemple : smiley (content ☺, pas content)

2.1.3 L'élève est responsable de sa fiche et la remplit lui-même :

Les fiches-élèves sont rangées dans un classeur ou dans une chemise et distribuées à chaque contrôle ou activité (prévoir un temps de distribution et de ramassage des grilles).

2.1.4 En principe, la même fiche de l'élève doit être conservée de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

## **2.2 Fiche professeur**

2.2.1 L'enseignant préparera un document par classe. Le plus synthétique possible consiste en un tableau Noms des élèves /« x items », avec des cases assez grandes pour y inscrire plusieurs (4 par ex) codes d'évaluations.

2.2.2 Cette fiche sera remplie par l'enseignant après chaque correction de contrôle, ou pendant une séance de travaux pratiques ou de travaux dirigés.

2.2.3 La grille de la classe peut être transmise d'une année à l'autre.

## **3) Comment adapter des activités existantes en évaluation par compétences ?**

3.1 On commence par identifier, avec la grille choisie, les items présents dans le contrôle, le TP, l'activité documentaire, etc. ...

3.2 Ensuite, on choisit ceux qui vont être évalués (4 items au maximum pour 2 compétences).

3.3 Pour trouver le barème de validation : on part du barème initial et on fixe une règle de validation

Exemple : pour un exercice noté sur 6 points

0 → 2 (1/3) : non acquis

2 → 4 (1/3) : en cours d'acquisition

5 → 6 (1/3) : acquis

Variante : on peut utiliser une autre règle : (  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{4}$  )

Remarque : il est très intéressant d'établir cette règle avec les élèves à la remise des contrôles.

3.4 Si possible éviter l'évaluation d'un item par réponse binaire (vrai, faux)

**Remarque importante**: la notation va sans doute perdurer, donc le contrôle peut être noté et, en même temps, utilisé pour l'évaluation des compétences.

3.5 Enfin, on modifie l'en-tête du contrôle en présentant les items à évaluer. L'item et la compétence doivent être identifiés facilement (rappel et abréviation) : soit au début de feuille, soit en face de chaque exercice ou en fin de feuille.

3.6 Voir en annexe les nombreux exemples d'activités modifiées ; les modifications sont en italiques et en rouge.

### **3.7 Remarques de M. Mazaudier IA-IPR:**

L'adaptation des évaluations existantes est transitoire et n'est possible que si les évaluations elles-mêmes visent à évaluer des items de la grille. Il n'est pas certain que toutes soient exploitables telles qu'elles. Une fois la notion de compétences intégrée, nul doute que les évaluations devraient fortement évoluer car souvent, la réflexion préalable sur « qu'est-ce que je veux évaluer ? » a été sommaire. Ce qui d'ailleurs est compréhensible puisqu'on était dans une démarche autre.

Il ne faudrait pas laisser croire que l'évaluation de compétences n'est en fait qu'une tâche technique à opérer sur l'existant. Mais il faut aussi rassurer pour inciter à s'engager et donc accepter des mesures transitoires.

Progressivement on devrait s'engager dans la démarche de construction d'évaluation suivante :

- Qu'est-ce que je veux évaluer ? La réponse à cette question dépend de ce qui a été fait en amont. Certaines compétences sont toujours évaluées : savoir et communiquer. S'informer l'est fréquemment.
- Insère-t-on un ou plusieurs exercices relevant d'une tâche complexe ?
- Quels supports d'évaluation : textes, schémas d'expériences, tableau ou graphiques, ... ?

- Organisation du devoir et quels poids pour chaque compétence ? Souvent les élèves répondent directement sur la fiche « énoncé », on peut alors indiquer sur-celle-ci les compétences évaluées et le code des items avec le poids de chacun (pour faciliter ensuite le report des notes par les élèves). Mais chacun peut trouver le système le mieux adapté à sa pratique.

L'étape parallèle est de s'interroger sur l'enseignement dispensé. Est-il en phase avec les évaluations proposées. Il ne s'agit pas d'être obsédé par les compétences mais en « tâche de fond » elles peuvent être présentes dans la réflexion lors de la préparation de cours. Elles ne doivent pas non plus brider le plaisir de « faire des choses » sous prétexte que l'on a du mal à l'intégrer dans une compétence de la grille. La grille ne doit pas être une prison, un enfermement, mais un outil bilan pour recenser ce que l'on fait et ce que l'on sait.

#### 4) Comment élaborer des documents spécifiques à l'évaluation des compétences ?

4.1 Il s'agit de cibler une ou deux compétences et de créer une activité permettant de les évaluer. On pourra, bien sûr, noter cette activité pour alimenter la moyenne trimestrielle.

4.2 Voir en annexe quelques exemples.

#### 5) Comment participer à la validation du pilier 3 (ou Compétence 3) ?

Utiliser la fiche d'évaluation de chaque élève pour apprécier le niveau de compétence de chaque élève.

Le jugement appartient à chaque enseignant !!



#### 6) Comment évaluer l'impact pédagogique de cette évaluation ?

Au-delà du remplissage du Livret Personnel de Compétences, le LPC, la fiche d'évaluation est un outil de communication entre l'élève, l'enseignant et les parents.

C'est aussi un très bon outil permettant de mieux cibler la remédiation car elle portera alors sur des micro-compétences bien identifiées.

En effet, pour un pédagogue, comment justifier une évaluation si une remédiation n'est pas organisée ?

Il est probable que l'élève concerné sera beaucoup plus motivé pour re-travailler une micro-compétence (un item) pour en obtenir la validation. La réussite sera alors directement liée à l'effort fourni.

On peut même imaginer qu'une remédiation parfaitement menée éviterait les redoublements.

Il reste donc à organiser cette remédiation : Qui ? Quand ? Comment ?

Les réponses à ces questions sont du domaine d'une politique générale d'éducation, au moins au niveau d'un établissement, et elles sont indispensables pour convaincre les enseignants d'utiliser un dispositif dont la finalité sera alors claire....